

# FRANCE-ANTILLES

JEUDI 8 JANVIER 2009 - N° 11 677

[www.franceantilles.fr](http://www.franceantilles.fr)

GUADELOUPE - 1,45 €

## LES SANS-PAPIERS

### « traités comme des chiens »



Les étrangers résidant en Guadeloupe dénoncent la manière avec laquelle ils sont reçus par les services de la sous-préfecture de Pointe-à-Pître. Le sous-préfet assure que l'accueil va s'améliorer.

François Anillon 2009

POINTE-A-PITRE. Un service de la sous-préfecture mis en cause

# Les résidents étrangers ne veulent plus être traités « comme des chiens »

«**O**n nous traite comme des chiens, Africains, Haïtiens, Dominicains, Do-

minicains... ils nous mettent tous dans le même sac. Il n'y a guère que les Libanais qui s'en sortent. Au moins, eux, ils obtiennent des rendez-vous ».

Dorothée, 46 ans, originaire de la Dominique, mère de cinq enfants, est révoltée. Elle ne supporte plus la façon dans les étrangers sont reçus à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre. Avec le soutien de quelques-unes de ses congénères, elle a décidé de parler. « Ce n'est pas pour moi que je fais ça, c'est pour tous ceux qui vivent en Guadeloupe depuis vingt ou trente ans, et qu'on méprise comme s'ils étaient des bêtes, alors que nous travaillons ici, que nos enfants sont nés ici et que nous sommes parfaitement intégrés ».

Dorothée fait, en effet, la distinction entre les étrangers fraîchement arrivés et les autres. « Ils ont du mal à obtenir des papiers, on les avait prévus. C'est leur problème ! Mais nous, pourquoi sommes-nous maltraités ainsi ? Ce n'est pas normal. C'est de la méchanceté gratuite », se lamente-t-elle en remuant la tête de gauche à droite en signe d'incompréhension.

Elle raconte encore et encore l'immuable « mépris » dont tous se sentent victimes. « Nous atten-

ons des heures dehors, sous le soleil ou sous la pluie. Puis la porte du service des étrangers s'ouvre enfin. On fait entrer un maximum de cinq ou six personnes. Puis c'est fini pour la journée. On dit aux autres de rentrer chez eux. On ne veut même pas savoir ce que tu viens chercher. On claque la porte sur toi. Les gens qui travaillent là font ce qu'ils veulent ».

## Des conséquences parfois dramatiques

A l'entendre, les questions ne trouvent jamais réponses. Même s'il s'agit seulement de récupérer la liste des pièces à fournir pour la constitution d'un dossier, ou tout simplement obtenir un renseignement, on ne vous laisse pas entrer. Quant à essayer d'avoir un rendez-vous, c'est de la utopie !

« Comment voulez-vous être en règle si vous ne pouvez pas savoir ce qu'il faut faire ? », questionne Dorothée, écoeuvée. « Certains viennent de Marie-Galante pour renouveler leurs papiers. Ils attendent depuis minutes. 1 heure du matin. Pour rien. Quelquefois, ils font le va-et-vient pendant plusieurs jours de suite. Pour rien. Et si par malheur quelqu'un élève la voix, on appelle tout de suite la police ».

Bien évidemment, cet accueil un peu particulier à des conséquences, quelques fois dramatiques. Parce qu'ils ne sont pas parvenus à



« Nous attendons des heures dehors, sous le soleil ou sous la pluie. Puis la porte du service des étrangers s'ouvre enfin. On fait entrer un maximum de cinq ou six personnes. Puis c'est fini pour la journée. Un chaque la porte sur toi », raconte Dorothée.

renouveler dans les temps leur carte de séjour, certains étrangers perdent leurs droits (voir ci-contre). « J'ai démenagé depuis trois ans, mais je n'ai pas pu faire mon changement d'adresse sur ma carte de séjour de dix ans. On me dit à chaque fois de revenir un autre jour. Mon dernier enfant a 5 ans. Comme les autres, il est né ici. Il est scolarisé ici. Mais je n'ai jamais pu lui faire faire sa carte de circulation (→). Quand je suis arrivée il y a trente ans, il n'y avait pas ce problème ».

Manque de respect. « Nos enfants sont nés ici. Ils ont la nationalité française. Ils votent. Ils travaillent. Vous pensez qu'ils peuvent être fiés de leur pays lorsqu'ils voient leurs parents supplier qu'on les écoute devant la sous-préfecture ? Nous ne demandons pas grand-chose. Juste de nous recevoir un peu mieux que ça, juste un peu de politesse et de gentillesse. Nous sommes des êtres humains ». Emmanuelle LERONDEAU

Ce document est notamment demandé par la police aux frontières pour voyager avec un enfant jusqu'à 13 ans.

## Des dizaines de plaintes chaque jour

Du côté du consul de la Dominique, on confirme cette situation, qualifiée « d'intenable » et qui dure depuis plus de six mois. Des dizaines de plaintes arrivent chaque jour aux oreilles du consul, qui avoue n'avoir aucun moyen de pression si ce n'est le dialogue. Aussi, le sous-préfet a été alerté, le préfet précédant aussi. Lorsque les papiers expirent, l'autorité d'avoir pu les renouveler, les étrangers ne sont plus en règle et perdent tout : la CMU, les allocations familiales... L'envoi de convocations par courrier, un peu avant la date d'expiration, suffirait pourtant à régler le problème. Quant aux cartes de circulation, c'est un droit pour les enfants nés et scolarisés dans le département et dont l'un des parents est en règle. Enfin, il y a le problème des étrangers mariés avec des Français, qui bénéficient d'un visa de six mois, dit de longue durée, pour se mettre en règle et obtenir une carte de séjour. Le visa expire, qu'ils n'ont toujours pas pu franchir les portes de la sous-préfecture. Or, ils ne peuvent pas bénéficier d'un nouveau visa...

## Un pré-accueil très bientôt mis en place

Du côté de la sous-préfecture, on est parfaitement conscient des difficultés actuelles. « La situation est due à l'afflux, depuis quelques mois, des anciens demandeurs d'asile politique au service des étrangers de Pointe-à-Pitre », explique le sous-préfet Marcel Renouf. Depuis la création d'une antenne permanente de l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) à Basse-Terre, les demandes d'asile politique sont vite traitées. La plupart étant déboutées, les demandeurs se reportent vers des demandes de séjours traditionnels. Pour faire face à cet afflux, un nouvel adjoint au chef de bureau a été nommé. Les effectifs ont été renforcés. Un pré-accueil va être mis en place. Il permettra de distinguer ceux qui viennent renouveler leurs papiers ou demander un renseignement, des premières demandes de séjour.